



## Conseil d'administration du 5 octobre 2010

compte-rendu « parents d'élèves »  
validé par les membres du bureau le 13 octobre 2010.

L'an passé, les parents d'élèves avaient émis le souhait de disposer d'un compte-rendu rapide des points évoqués en Conseil d'administration du collège (CA), dans les jours suivant la réunion.

Le compte-rendu officiel, avec secrétariat tournant, **n'est** soumis à l'approbation du CA que lors du CA suivant (en l'occurrence, le 18 novembre 2010). **C'est la raison pour laquelle nous vous proposons ce compte-rendu « parents d'élèves ».**

Rappel : les représentants des parents d'élèves siégeant au premier CA de l'année scolaire sont constitués par l'équipe de l'année précédente. L'élection du vendredi 15 octobre 2010 permettra le renouvellement des membres qui commenceront à siéger au CA suivant.

Comme le prévoit la procédure, les représentants des parents d'élèves ont fait parvenir des « questions diverses » (7 dans le cadre de ce premier CA) à Mme la Proviseure.

A ce propos, Mme la Proviseure a rappelé qu'on « *on ne peut débattre de tout en CA* » et que « *pour des certains sujets, il sera préférable de faire un groupe de travail pour débattre* ».

Afin que les réunions n'excèdent pas 2h00 à 2h ½, elle a demandé à l'assistance de « *faire preuve de concision et d'aller à l'essentiel* », certaines questions trouvant réponses au prochain CA.

### Ordre du jour du CA du 5 octobre 2010 proposé par Mme la Proviseure

1. [Adoption du procès-verbal du 29 juin 2010](#)
2. [Bilan de rentrée](#)
3. [Projets, actions, sorties pédagogiques et éducatifs](#)
4. [Calendrier scolaire](#)
5. [Pont du 11 novembre](#)
6. [Affaires financières](#) :
  - achat manuels scolaires
  - information concernant les tarifs
  - conventions
7. [Questions diverses](#)

[Deux motions déposées par les professeurs \(bilan de rentrée et répartition des moyens\)](#)

## 1. Adoption du procès-verbal du 29 juin 2010

S'agissant de l'approbation d'une modification du procès-verbal de février 2010 dont la réécriture avait été demandée, les Représentants des Parents d'Élèves (RPE) précisent que la rédaction proposée ne reflète toujours pas fidèlement leur intervention.

La rédaction suivante est souhaitée : « *Ils (RPE) précisent en particulier qu'ils n'ont pas demandé de casiers supplémentaires, sans pour autant s'y opposer, et que leurs interventions ont surtout porté sur le poids des cartables et une plus grande utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE) dans les enseignements* ».

Les Représentants des Parents d'Élèves (RPE) demandent que :

- toutes leurs interventions rapportées dans les compte-rendus soient exprimées collectivement suivant la formule « *un représentant des parents d'élèves* » ou « *les représentants des parents d'élèves* ».
- les termes ou expressions longues utilisés à plusieurs reprises soient clairement écrits en début de compte-rendu, suivi de l'abréviation correspondante utilisée dans le reste du texte [ex : Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE)].

## 2. Bilan de rentrée

### -3 paliers d'orientation :

- en juin 2010, à l'issue de la 6ème : 147 élèves (145 en 5ème, 2 redoublements)
- fin de 4ème : 84 élèves (79 en 3ème générale, 2 en 3ème découverte professionnelle 6 heures, 3 redoublements)
- fin 3ème : 85 élèves (77 en 2nde générale et technologique, 3 en Bac pro/BEP, 5 en CAP)

### -examens :

- 95% de réussite au Brevet (+10% par rapport à l'année précédente, +7% par rapport à la moyenne départementale)

Quid des élèves non reçus au Brevet ? Passage en seconde ? Tentent à nouveau le Brevet en fin d'année.

### -effectifs par classe :

- 6èmes (26, 26, 28, 28, 27), 15 allemand, 11 turc, 30 chinois
- 5èmes (29, 30, 29, 29, 30), 24 allemand, 7 turc, 27 chinois, 51 latin
- 4èmes (30, 30, 27, 26, 27), 24 allemand, 0 turc, 27 chinois, 38 latin, 75 espagnol(L2), 14 italien(L2)
- 3èmes (30, 30, 28), 60 espagnol, 27 italien, 60 espagnol(2), 27 italien(L2), 1 allemand(L2), 17 latin, 14 grec

On constate une défection en turc due à des départs. Le chinois reste très demandé (53 demandes pour 28 places). L'allemand est en diminution sans doute due à des procédures administratives différentes des autres langues. A suivre. Regain d'intérêt pour le latin-grec. Il est rappelé que l'engagement en latin-grec est pour 3 ans.

### -répartition des moyens

Le cycle central (5ème-4ème), plus difficile à gérer, dispose cette année d'un peu plus de moyens en langues (choix de répartition).

Dotation TICE : 2h00.

La vie de classe est intégrée cette année à l'emploi du temps et n'empiète donc plus sur les heures de cours.

Il est rappelé qu'il n'existe pas de classes EURO : ce sont des SECTIONS EURO dans lesquelles les élèves viennent de plusieurs classes.

### 3. Projets, actions, sorties pédagogiques et éducatifs

Le tableau des projets, actions, sorties pédagogiques et éducatifs compte 76 propositions à ce jour dont la plupart des sorties obligatoires sur le temps scolaires respectent **le principe de gratuité de l'enseignement**. Les voyages facultatifs quant à eux requièrent la participation financière des familles.

Toutes les matières sont concernées (sciences de la vie et de la terre, sciences physiques, éducation musicale, langues, sport, histoire, géographie, français). Dotation jusqu'en décembre : 147,5h.

Parmi ces projets, 4 projets d'échanges scolaires avec des collèges et familles étrangers alimentent à nouveau le débat.

Les RPE rappellent leur détermination à l'application des **principes du service public et de la non discrimination**. Ils s'étonnent que l'on puisse n'emmener qu'une partie des élèves d'une classe pour un séjour éducatif et s'interrogent sur les « critères de sélection » des élèves choisis. Quel peut en être l'impact sur les élèves ne partant pas, sur la cohésion de la classe ?

Ils rappellent leur position sur le sujet : les voyages scolaires doivent être proposés à tous les élèves ou à aucun.

Les RPE demandent que pour le vote des voyages au prochain CA, les objectifs pédagogiques et éducatifs de ces derniers soient clairement énoncés.

Ils précisent que le **facteur financier** n'est pas le seul problème rencontré par de nombreuses familles, de plus en plus nombreuses (nombre de boursiers en hausse). La notion d'échange implique la nécessité de recevoir son homologue étranger : là encore, de nombreuses familles n'ont **pas l'environnement disponible**.

M Pizzaro, professeur d'espagnol, explique le mécanisme des échanges :

- en Espagne, le français n'étant pas obligatoire, les classes homologues (30 élèves en tout) sont moins chargées que les classes d'espagnol en France (60 pour Zola).

- l'équivalent du Conseil général en Andalousie finance très bien les échanges mais, même si le nombre d'élèves français peut être un peu supérieur au nombre d'élèves espagnol, il est impossible de doubler l'effectif. Une tentative avait été entreprise une année afin de faire bénéficier l'ensemble des élèves : une partie en échange chez les familles, une partie en séjour. Expérience très douloureuse en terme d'organisation dont le renouvellement n'est pas souhaitable.

La somme initialement financée par les familles est souvent diminuée par un remboursement après bilan financier du voyage. M Pizzaro rappelle les bilans depuis 2004 :

année	demande financière initiale	nombre d'élèves	coût réel (après bilan)
2004	320,00 €	38	180,00 €
2005	250,00 €	51	203,00 €
2006	300,00 €	45	216,00 €
2007	300,00 €	35	280,00 €
2008	300,00 €	40	195,00 €

Mme la Provisure rappelle que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine envisage de financer, par élève, 50% d'UN voyage entre la 6<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>. Dans ce cadre, elle propose de tenter la mise en œuvre d'un programme de voyages « toutes classes » en 4<sup>ème</sup> pour essayer de permettre à tous les élèves de partir au moins une fois à l'étranger avec sa classe.

Le CA se prononcera la prochaine fois sur ce point de l'ordre du jour.

### 4. Calendrier scolaire

Voir dans l'[Espace Numérique de Travail \(ENT\)](#), la rubrique « actualités » et l'info « agenda ».

Si besoin, voir le [mode d'emploi ENT](#).

## 5. Pont du 11 novembre

Pour se caler sur le primaire, le **pont du 11 novembre** est décidé par l'Inspection académique. Les cours du vendredi 12 seront récupérés le mercredi 3 novembre.

Pourquoi ces ponts ne sont-ils pas intégrés dans le calendrier en début d'année ? Cela éviterait toutes les répercussions et désagréments de déplacements de cours aux associations sportives, artistiques, et autres activités du mercredi.

Mme la Proviseure précise que le **pont du 3 juin** est également décidé et que les cours seront récupérés les mercredis 25 mai et 15 juin.

## 6. Affaires financières

### 6/1. financement achat de manuels scolaires

Un complément d'**achat de manuels scolaires** était nécessaire pour la rentrée. Lors du précédent CA, il avait été voté l'utilisation du fonds de roulement alimenté par le Conseil général, non prévu pour ce type de dépense et contre l'avis des RPE, pour financer ces achats complémentaires.

Entre temps, une demande de subvention à l'inspection académique obtenue a permis de couvrir l'ensemble de la dépense et de rectifier le mode de financement des manuels.

Il reste quelques manuels de français à acquérir en 5ème.

Dépense totale achat de manuels 2010 – 2011 : **9300 €**.

### 6/2. hausse des tarifs de la ½ pension pour 2011

Le Conseil régional laisse toute autonomie (dans le respect des textes) aux établissements pour décider des tarifs de restauration dans une limite haute de 2,14%. C'est donc le CA de l'établissement qui vote sur proposition du gestionnaire. La seule contrainte imposée par le Conseil régional concerne les établissements disposant de grosses ressources qui n'ont pas autorisation d'augmenter.

Au collège, le **taux ½ pension est de 89%** (86% l'an dernier).

Une **augmentation des tarifs de 0,76%** est proposée.

Elle fait passer le tarif élève de **2,64€ à 2,66€** pour 174 jours de fonctionnement.

Le **forfait annuel** s'élèvera donc à 462,84€ selon l'échéancier suivant :

- janvier-mars : 154,28€
- avril-juin : 117,04
- septembre-décembre : 191,52€

Les élèves externes peuvent déjeuner ponctuellement à l'école. Ils doivent retirer un badge auprès du distributeur à l'entrée du self moyennant **4,60€**.

La bonne anticipation du nombre de repas par rapport au nombre de convives reste un exercice difficile mais bien maîtrisé, évitant ainsi des pertes importantes.

### 6/3. signature de deux conventions

- installations sportives Rennes 1
- pupilles enseignement public (œuvres laïques) / formation délégués de classe

## 7. Questions diverses

Mme la Provisure a choisi de traiter ces questions avant l'ordre du jour, juste après son introduction.

7/1. **Bilan achat des livres et développement de l'usage pédagogiques des TICE** : voir le [§ affaires financières](#) . Mme la Provisure rappelle que chaque professeur a son autonomie dans sa classe. Le procès-verbal précédent faisait état d'effort consentis par certains professeurs.

7/2. **Compte-rendu et bilan financier des voyages** : détails au prochain CA.

7/3. **Activation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)** : cette commission n'a pas été activée l'an dernier. Mme la Provisure en convient et précise que des actions ont néanmoins été menées avec l'assistante sociale (contraception, ...). Les RPE précisent également que de nombreux parents ont souhaité s'engager dans cette commission cette année.

7/4. **Quid du livret de compétences** : Mme la Provisure précise que la base du livret de compétence est le socle commun, très compliqué. Le dispositif de communication n'est pas encore affiné par l'Inspection académique.

7/5. **Dédoubllement des classes de troisième en maths** : M Rogler précise que le départ en retraite d'un professeur début octobre et la présence de son successeur dès la rentrée ont été une opportunité pour permettre un dédoublement lors de la rentrée et assurer ainsi une meilleure révision des acquis.

7/6. **Documents Parents d'Élèves non annexés au compte-rendu du CA du 29 juin 2010** (B2i et cartables/TICE) : Mme la Provisure s'excuse. Une série des documents est à nouveau transmise.

7/7. **Situation et nombre de stagiaires enseignant au collège depuis la rentrée** : 3 stagiaires dont 1 partagé sur 2 établissements et 1 sans tuteur, 1 avec tuteur extérieur.

### Deux motions déposées par les professeurs

- l'une dans le cadre du bilan de rentrée, dénonçant les difficultés de gestion compte tenu des effectifs trop importants dans les classes, des lacunes de nombreux élèves et de distribution des manuels >>> demande de dédoublement des classes

- l'autre dans le cadre de la répartition des moyens, dénonçant les conditions de travail inadmissibles, notamment des nouveaux enseignants ne bénéficiant plus de formation, d'un service partagé sur plusieurs établissements et de l'absence de tuteurs.

—